

**INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES EN FRANCE,
PANORAMA ÉCONOMIQUE**

Tags : culture / croissance / emploi / économie / industrie / création

Liens : www.ey.com/FR/ ; www.francecreative.fr

Paris, le 7 novembre 2013

**Le 1er Panorama des Industries Créatives et Culturelles en France:
avec 1,2 million d'emplois et 74,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le secteur des ICC
est au cœur du rayonnement et de la compétitivité de la France**

PARIS, le 7 novembre 2013 : France Créative et EY rendent publique aujourd'hui la première étude sur le poids économique et social des Industries Culturelles et Créatives (ICC) en France. Pour la première fois, les neuf secteurs des ICC (musique, spectacle vivant, presse, livre, radio, cinéma, télévision, jeux vidéo, arts graphiques et plastiques) ont été étudiés à travers l'analyse de 134 critères d'impacts, directs ou indirects, sur l'économie française. Ce **1^{er} Panorama des Industries Créatives et Culturelles en France** a été réalisé grâce au soutien de treize organismes représentant les acteurs économiques des secteurs étudiés, rassemblés autour du collectif « **France Créative** ».

Cette étude met en lumière le fait que les ICC emploient **1,2 million de personnes** dans plus de 60 métiers et activités. Elles ont généré, en 2011, un chiffre d'affaires de plus de **74 milliards d'euros** (dont 61,4 milliards d'euros directs et 13,2 milliards indirects). Près de 80% de ce montant est porté par les acteurs centraux de la filière (création, production, distribution, ...) et 20% par les activités indirectes et induites par chacun des neuf secteurs.

Si l'on se concentre sur le poids économique direct des ICC (61,4 Mds d'euros), on constate qu'il dépasse celui de grands secteurs industriels français tels que l'automobile (60,4 Mds d'euros) ou le luxe (52,5 Mds d'euros) et talonne les télécommunications (66,2 Mds d'euros) et l'industrie chimique (68,7 Mds d'euros).

Parmi les neuf secteurs analysés par EY, le secteur des arts graphiques et plastiques pèse, à lui seul, près de 20Mds d'euros. Artistes visuels, designers, architectes et photographes représentent près de 300 000 emplois en France, devant le spectacle vivant (267 716 personnes et 8,4 Mds d'euros) et la musique (240 874 personnes et 8,6 Mds d'euros).

Les ICC comptent de nombreux champions mondiaux, dont certains figurent parmi les quelques 40 témoignages de l'étude. Comme le relevait déjà en novembre 2012 le *Rapport Gallois sur la compétitivité des industries françaises*, dirigeants, artistes et représentants du secteur soulignent que les ICC sont l'un des pôles d'excellence mondial de la France et que leur développement revêt des enjeux d'influence et de géostratégie essentiels pour notre pays.

Selon Marc Lhermitte, associé EY et auteur de l'étude : « La valeur économique des ICC, avec une balance excédentaire de 300 millions d'euros et des leaders mondiaux dans les domaines de la musique, de l'édition, des jeux ou du cinéma, en fait un des meilleurs facteurs d'attractivité et de compétitivité de la France. Malgré la



**INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES EN FRANCE,
PANORAMA ÉCONOMIQUE**

diversité des métiers dans les neuf univers étudiés, deux enjeux communs s'imposent à l'ensemble des ICC : la transition numérique et l'ouverture à l'international. »

Selon Denis Bouchez, Directeur du SPQN et de l'AIPG : « La presse est la 1ère source d'information des Français grâce à 25 000 journalistes, soit les 2/3 des journalistes français. Elle est aussi est la 3ème industrie culturelle avec 10 Mds € de chiffre d'affaires. Le numérique a consolidé la presse dans sa fonction essentielle, celle de diffuser l'information de qualité auprès d'un public très large, plus diversifié, plus jeune, tant en France qu'à l'étranger. A cet égard, la presse partage, avec les autres industries culturelles comme le montre ce 1er Panorama des ICC, des ambitions et des attentes fortes en matière de développement digital »

Selon Marie-Anne Ferry Fall, Directrice générale de l'ADAGP : « Ce panorama présente un intérêt fondamental, celui de démontrer qu'au-delà des enjeux de la diversité culturelle, les secteurs de la création en particulier des arts graphiques et plastiques représentent un tissu économique et social d'importance majeure pour notre pays ».

Selon Nicolas Gaume, Président du SNJV : « Depuis 40 ans, l'industrie du jeu vidéo a cette capacité unique à faire rayonner la culture française à l'international, et à créer des leaders grâce à la qualité de ses talents et à ses innovations »

Selon Guillaume Leblanc, Directeur général du SNEP : « La nouvelle donne numérique incite les industries culturelles à construire de nouveaux modèles de développement, à la fois rémunérateurs des créateurs et respectueux du droit d'auteur et des droits voisins. C'est ce pari sur l'avenir que la musique est en passe de réussir : désormais, en France, la moitié des achats de musique s'effectuent sur Internet, grâce à une offre légale riche et innovante. Les producteurs de musique sont plus que jamais mobilisés pour faire du défi numérique une promesse de succès, en développant sans relâche la dynamique et la diversité de la production locale, en France comme à l'international. »

Selon Jean-Jacques Milteau, Président de l'Adami : « Qu'ils soient comédiens, chanteurs, musiciens ou danseurs, l'apport des artistes interprètes au rayonnement culturel français et européen est considérable. L'étude apporte un éclairage complémentaire sur leur rôle : loin d'en être dépendants, les artistes interprètes sont des acteurs de la vie économique à part entière. Leur contribution à la richesse nationale est indéniable»

Selon Vincent Montagne, Président du SNE : « Les industries culturelles et créatives sont une source essentielle de richesse économique, sociale et culturelle. Leur impact sur l'innovation et l'emploi en France et en Europe est majeur. Le livre, en particulier, est un secteur d'excellence européen (7 des 10 principaux groupes d'édition mondiaux sont européens) Cette étude contribue à renforcer une prise de conscience de l'urgence d'une politique économique de la Culture au niveau européen. Nous affirmons l'importance du droit d'auteur et de la diversité culturelle, qui portent haut nos industries et notre créativité. C'est non seulement vital pour notre économie, mais aussi une affaire de civilisation. »

Selon Jacques Peskine, Président de la Fesac : « Le secteur du spectacle au sens large (spectacle vivant et spectacle enregistré) est un monde ouvert et dynamique. Les partenaires sociaux y ont mis en place des



**INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES EN FRANCE,
PANORAMA ÉCONOMIQUE**

dispositifs de protection sociale et de régulation professionnelle innovant (notamment dans les domaines de la formation professionnelle, de la prévoyance et de la santé au travail) pour permettre la fluidité et la sécurisation des parcours professionnels des salariés en tenant compte des rythmes d'emploi spécifiques au secteur. Malgré la crise des dernières années, le volume global d'emploi y a très peu baissé. Grace à sa capacité de renouvellement, le secteur devrait continuer de progresser. »

Selon Jérôme Roger, directeur général de l'Upfi : « Nous avons considéré qu'il était temps de se battre sur le même terrain que les américains : celui du poids économique de nos industries culturelles. Et pas uniquement sur celui de l'exception culturelle qui est souvent interprétée, à tort, comme un concept défensif ou protectionniste. Les professionnels de la musique, 2ème secteur culturel en France, sont aux avant-postes d'un bouleversement technologique et économique. Pour traverser cette mutation sans précédent ils ont plus que jamais besoin d'un accompagnement et d'un soutien forts de la part des pouvoirs publics et de l'Europe. »

Selon Malika Séguineau, Secrétaire générale du Prodis « La scène est devenue un vecteur fondamental de révélation de talents, de la diversité culturelle, terrain d'expression essentiel pour l'artiste. Elle constitue désormais une source importante de revenus. (...) Cette activité, essentielle pour la vitalité culturelle de nos territoires, génère par ailleurs de fortes retombées économiques pour les installations touristiques dans toute la France »

Selon Jean-Noël Tronc, Directeur général de la Sacem : « Nous voulons expliquer que les ICC, avec leur 1,2 million d'emplois en majorité non délocalisables, répartis sur l'ensemble du territoire, et leurs 74,6 milliards d'euros de contribution à l'économie française sont une partie de la solution au défi national de la croissance et de l'emploi. Pleinement passées au numérique, elles sont aujourd'hui les industries du futur. »

EY | Audit | Conseil | Fiscalité et Droit | Transactions

EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY désigne l'organisation globale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur www.ey.com

EY est une marque déposée au niveau mondial. Cette publication présente une synthèse d'éléments dont la forme résumée a valeur d'information générale. Elle n'a pas vocation à se substituer à une recherche approfondie ou au jugement d'un professionnel.

Ni EYGM Limited, ni aucun autre membre de l'organisation mondiale EY ne pourra être tenu pour responsable d'un dommage occasionné à quiconque aurait agi ou s'en serait abstenu en fonction de son contenu. Pour toute précision utile, consulter le professionnel approprié. Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement.

France Créative est une plateforme qui regroupe les acteurs des industries culturelles et créatives à l'origine du Panorama économique : l'ADAGP (Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques), l'Adami (Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes), l'Association de la Presse d'Information Politique et Générale (Association IPG), L'ESML (Association des éditeurs de services de musique en ligne), la Fesac (Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma), la Procirep (Société civile des Producteurs de Cinéma et de Télévision), le Prodis (Syndicat national des producteurs, diffuseurs et salles de spectacles), la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs



**INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES EN FRANCE,
PANORAMA ÉCONOMIQUE**

de musique), le SNE (Syndicat national de l'édition), le SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique), le SNJV (Syndicat national du jeu vidéo), la SPPF (Société civile des producteurs phonographiques) et l'UPFI (Union des producteurs phonographiques français indépendants). Retrouvez-nous sur www.francecreative.fr

Contact EY :

Velislava Chichkova – Le Fevre
01 46 93 45 06 / 06 46 76 06 70
velislava.chichkova@fr.ey.com

Contact France Créative :

Léa Gabrié
01 79 74 12 69 / 06 46 86 87 24
lgabrie@equancy.com

